

Désignation de l'entreprise :		SAS ARG				Néant	☐ *		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	FD		FE		FF		
								biens *	
	services *	FG	591 953	FH		FI	591 953		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	591 953	FK		FL	591 953		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	10		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	591 963	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	8 780	
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	55 553	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	221 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 559	
	Salaires et traitements *						FY	193 852	
	Charges sociales (10)						FZ	70 058	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{		- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS		)	GA	
								- dotations aux provisions	GB
								Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	554 843		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	37 120		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	5	
	Total des produits financiers (V)						GP	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	25	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	25	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(21)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 099		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ARG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 712	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 712	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(3 712)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	969	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	591 968	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	559 549	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	32 419	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *			HP	19 020
		— Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A2	A5
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	PENALITES ET AMENDES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
					3 712	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ARG										1 2					
Adresse de l'entreprise 24 AVENUE DE LA LIBERTE 94220 CHARENTON-LE-PONT										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 8 3 8 6 1 3 0 1 6 0 0 0 1 6										Néant ☐ *					
										Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3					
										Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC										
		Frais de développement *	CX		CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG										
		Fonds commercial (1)	AH		AI										
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK										
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO										
		Constructions	AP		AQ										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS										
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 333	AU	1 333									
		Immobilisations en cours	AV		AW										
		Avances et acomptes	AX		AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT										
		Autres participations	CU		CV										
		Créances rattachées à des participations	BB		BC										
		Autres titres immobilisés	BD		BE										
		Prêts	BF		BG										
		Autres immobilisations financières *	BH	3 900	BI						3 900				
TOTAL (II) BJ										5 233	BK	1 333		3 900	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM										
		En cours de production de biens	BN		BO										
		En cours de production de services	BP		BQ										
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS										
		Marchandises	BT		BU										
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	195 960	BY						195 960				
		Autres créances (3)	BZ	9 398	CA						9 398				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE										
										CF	21 105	CG			21 105
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI											
	TOTAL (III) CJ	226 463	CK							226 463					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM													
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	231 696	1A	1 333						230 363					
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *										Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

SAS ARG

Néant

*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....7 000.....)

DA 7 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

DB

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD 700

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

DG

Report à nouveau

DH 57 545

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI 32 419

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II)

DL 97 664

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III)

DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III)

DR

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV 3 924

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 35 222

Dettes fiscales et sociales

DY 93 554

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV)

EC 132 699

Ecarts de conversion passif *

(V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE 230 363

RENOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)

1C

(2) Dont Écart de réévaluation libre

1D

(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 132 699

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH

**A.R.G
SAS**
Au capital de 7 000 EUROS
Siège social : 24 AVENUE DE LA LIBERTE
94220 CHARENTON-LE-PONT
R.C.S Créteil B 838 613 016
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU QUINZE JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE

L'an deux mille vingt-quatre

Le trente et un mai à dix heures,

Les associés de la société A.R.G, SAS au capital de 7 000€, divisé en 100 actions de 70€ chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation du président.

SONT PRESENTS :

•	Monsieur DA FONTE NEVES Nelson	Président Associé	50 actions
•	Monsieur DE SOUSA NEVES Alfredo	Président Associé	50 actions
	TOTAL		100 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur DA FONTE NEVES Nelson président associé.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à disposition des associés les documents suivants :

- L'inventaire, les bilans, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2023
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée,
- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

En fait, tous les documents, qui conformément à la loi, doivent être tenus à la disposition des associés ou adressés à ceux-ci s'ils en font la demande.

Monsieur le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes dudit exercice,

- Affectation des résultats,
- Quitus de la gérance,
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations pouvant tomber sous le coup de l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Questions diverses.

Monsieur le président fait le point sur la situation économique, financière et commerciale de la société. Puis, il offre la parole aux associés qui auraient des observations à formuler.

Après divers échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont mises successivement aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, ayant eu connaissance de l'inventaire, du bilan, compte de résultat et annexe arrêtés au 31 décembre 2023, et après entendu les explications échangées en cours de séance, approuve purement et simplement les comptes et le bilan qui lui sont présentés, se soldant par un bénéfice de l'exercice de 32 419 euros, ainsi que toutes les opérations qui y sont traduites où en découlent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 32 419 euros de la façon suivante :

- « Report à nouveau » : 32 419 euros

Après cette affectation, le compte report à nouveau sera créditeur de 89 964 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'y a pas eu de distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve à Monsieur DA FONTE NEVES Nelson président de la société, pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu les explications échangées en cours de séance, approuve en tant que de besoin, les opérations tombant sous le coup de l'article L.223-19 du Code de Commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôts, et autres qu'il appartiendra

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président ainsi que par tous les associés présents ou les mandataires, après lecture.

	SIGNATURE
Monsieur DA FONTE NEVES Nelson (Président) (Associé)	
Monsieur DE SOUSA NEVES Alfredo (Associé)	